

COMPTE RENDU de la RÉUNION
du mercredi 30 septembre 2020
Tous secteurs

Conseillère déléguée en charge du Conseil Municipal des Enfants :

Nadia SOUSSI

Responsable de la Mission Animation du Projet et Partenariats Éducatifs :

Thierry CASSABEL

Coordinatrice du Conseil Municipal des Enfants : Virginie JOVER

Animatrices: Nathalie BOUSCATEL, Marie Claude DUFOUR, Marie SCHULZ et Christel PONS

Enfants élus présents :

Secteur 1 : Max DURAND DESMALADES, Robin DUPATY, Yanis CHORON, Violette SNOX, Célia OCHOA TORRES, Maxime ESCANDE, Arthur FABRE-BIREPINTE, Jean TRONCHE

Secteur 2 : Lina BELGUENDOUZ, Julia SIELI BUISAN, Guillaume JUILLEN, Simaon LOUVIER, Eloi MALRIEU, Yasmine AOUF, Mona HASNAOUI

Secteur 3 : Lola BOHBOT, Raphaël GODET, Ethan BENSOUSSAN, Martin LADUGUIE, Elias RODRIGUEZ, Lillyana ATTOUMANI, Evan DELBANO, Ikram AZZARRARI

Secteur 4 et 5 : Lou MAZIERES, Hector SERENA, Amelia OUSSEDIK

Secteur 6 : Aubin LEMARIE, Tina AKNIN-GUERMONT, Adrien SCHWOERER, Gwenn DUGROS

Partenaires présents :

M. Jean-Claude BARRAU, M. Jean-Paul BREQUE, M. Guy HERAILH, M. Jean HONNORAT et M. Marcel KLEPPER.

Ordre du jour : Rencontre entre les enfants élus et les représentants de la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH)

1) Accueil des enfants et des familles

Nous avons pu découvrir un nouveau lieu dans Toulouse : la salle Barcelone.

Nous nous sommes tous réunis pour rencontrer les représentants de la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH).

2) Présentation

Madame SOUSSI, notre élue, a accueilli les jeunes élu-e-s et a ouvert cette rencontre.

Elle s'est à nouveau présentée, pour les enfants qui étaient absents le mercredi 23 septembre.

Monsieur HONNORAT, président de la section Haute Garonne de la SMLH, s'est présenté :

- « *Je suis un ancien militaire, à présent à la retraite ; j'ai reçu la Légion d'Honneur le 14 juillet 2000, et depuis quelques années j'ai été nommé président de la section Haute Garonne.* »

Il nous a aussi présenté la SMLH :

« *Elle est composée de personnes ayant reçu la légion d'honneur ; aujourd'hui en Haute Garonne, il y a 800 à 900 adhérents et 500 décorés ! Depuis environ douze ans, toute l'équipe sillonne le département pour rencontrer les enfants de CM2, notamment dans les écoles du Nord de Toulouse.*

On parle de citoyenneté, des valeurs de la République, et du bien vivre ensemble.

Nous formons environ 2500 enfants par an. »

Monsieur BREQUE s'est présenté à son tour :

- « *J'étais directeur de la Police Nationale, et j'ai eu la Légion d'honneur en 2009.*

Notre intervention est une formation civique auprès des enfants de CM2. Nous parlons ensemble de démocratie locale et de l'organisation administrative de la France ; nous parlons aussi des valeurs et symboles de la République (la devise, le 14 juillet, Marianne, etc.). »

« *On vous propose maintenant de regarder une petite vidéo qui va vous présenter la Légion d'Honneur, et on terminera en chantant la marseillaise. Alors, que fait-on quand on la chante ? »*

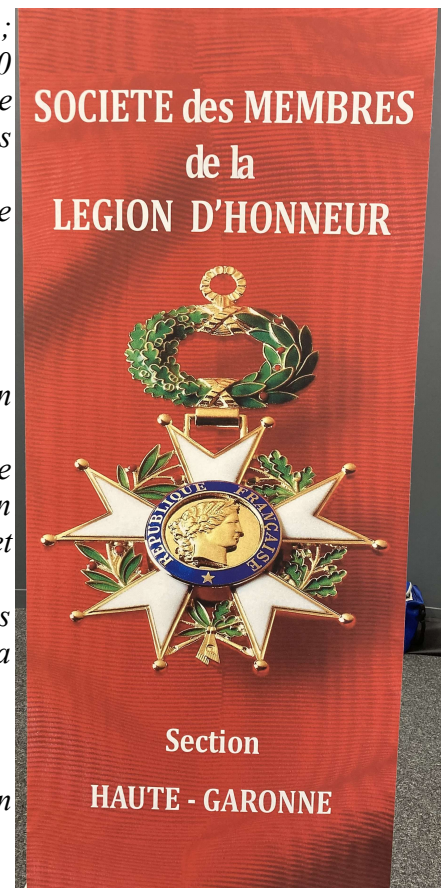
Evan : « *on met la main sur le cœur »*

M. BREQUE : « *et non ! La main sur le cœur est une tradition américaine »*

Jean : « *on s'accroche avec les bras de nos camarades »*

M. BREQUE : « *cela c'est dans le sport. Vous avez d'autres idées ?*

Je vous le dis : on se lève et on reste digne, debout. A la fin de la vidéo, on va s'exercer »



3) Quelques repères concernant la vidéo:

Création de la Légion d'honneur en 1802 par Napoléon Bonaparte.

C'est une récompense nationale prestigieuse, ouverte aux civils comme aux militaires.

Les principes : « Vertu, Honneur, Héroïsme »

La devise : « Honneur et Patrie »

Il y a trois grades : « Chevalier, Officier, Commandeur » et deux dignités : « Grand Honneur et Grand-Croix »

L'article 16 du code de la légion : Les ministres proposent des personnes qui pourraient la recevoir, en fonctions de leur ministère.

La parité homme-femme est respectée dans l'attribution de la légion d'honneur.

Il y a 2/3 de civils et 1/3 de militaires.

Par le passé, elle a aussi été décernée à des villes (Reims, Oradour-sur-Glane par exemple), des associations d'utilité publique telles que la Croix Rouge en 1946, ou des entreprises telles que la SNCF en 1949..

Monsieur BARRAU, HERAILH et KLEPPER se sont également présentés.

Ils sont tous très impliqués dans l'animation auprès des enfants !

4) Puis est venu le moment des questions – réponses dans l'assemblée



Les enfants ont posé beaucoup de questions pertinentes, et nous avons dû écourter ce moment, faute de temps. Mais nous reverrons très bientôt ces messieurs !

5) Après la photo de groupe et une petite pause, nos jeunes élu-e-s ont pu s'entretenir avec certains des membres de la SMLH par petits groupes, et visiter l'exposition.



Nous remercions : M. Jean-Claude BARRAU, M. Jean-Paul BREQUE, M. Guy HERAILH, M. Jean HONNORAT et M. Marcel KLEPPER pour leur présence et leur disponibilité auprès des jeunes élus